



Tous les conseillers étaient présents.

Programme de travaux de voirie 2020

L'enveloppe disponible étant de 70 000 €, la commission voirie a retenu la réfection de la montée de Chazelles aux bois.

Etat des lieux des maisons vacantes et des résidences secondaires.

Un état des lieux des résidences secondaires et maisons vacantes a été réalisé en vue de préparer la prochaine réunion d'élaboration du PLU.

Contrat SACEM pour les manifestations de la commune et des associations

Les droits SACEM seront pris en charge par la mairie pour la vogue et le repas du CCAS pour une année.

Contrat pour l'entretien de l'horloge et du paratonnerre de l'Eglise

Après consultation, la commune renégocie le contrat avec une autre société

Approbation du rapport d'activité de Loire Forez

Approuvé à l'unanimité des membres présents.

Chemin rural n° 34, du Collet et des Côtes, reliant le Devey à la route de « Cuite »

Ce chemin rural étant fortement dégradé et dangereux pour la circulation, un arrêté est pris portant interdiction de circulation des véhicules à moteur. Un panneau d'information sera prochainement installé à l'entrée du chemin.

Avancement des travaux en cours

- **Appartement Route de Valprivas** : les travaux de réfection se poursuivent. Restent à réaliser la plomberie, la plâtrerie-peinture, le carrelage, l'électricité et l'isolation des combles.
- **Appartement Place du Tailleur** : un accord est donné à l'entreprise Orelut Bois pour le changement des volets côté sud qui sont fortement détériorés
- **Jardin Place de la Foire** : les travaux doivent débuter prochainement et seront faits par l'entreprise Gallet.
- **Réfection des chemins ruraux** : les travaux, réalisés par l'entreprise Gauchet, sont entièrement terminés et donnent entière satisfaction.
- **Arrosage automatique du terrain de foot** : les travaux sont terminés et réalisés par les bénévoles de l'association sportive.